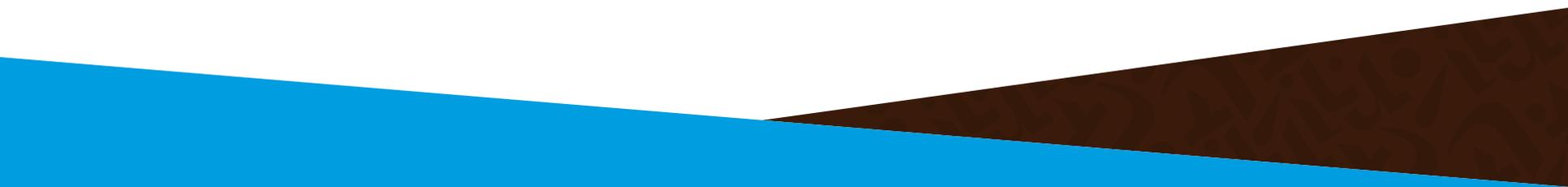


université
de **BORDEAUX**



**Réunion de
rentrée
2025-26**

Licence 1

Administration Économique et Sociale (AES)

Martin ZUMPE - Directeur des études Licence AES
Faculté économie, gestion et administration économique et sociale
Université de Bordeaux

Bureau H2-231
martin.zumpe@u-bordeaux.fr

1- Le contenu des études en licence AES

Le choix de la polyvalence

La polyvalence des études en licence AES est garantie par la continuité et l'articulation des enseignements au cours des trois années de licence dans les trois domaines du droit, de l'économie et de la gestion. Cette polyvalence forge l'identité des diplômés en AES. Suivre un cursus en AES ne consiste pas à faire « un peu des trois », mais bien à acquérir et à savoir articuler l'ensemble des connaissances fondamentales liées à ces trois domaines.

La polyvalence, l'adaptabilité et plus généralement la vaste culture économique et sociale des diplômés en AES constituent des atouts et des compétences reconnus et particulièrement appréciés et recherchés dans les milieux professionnels, entre autres dans la petite et moyenne entreprise et dans l'administration publique.

1- Le contenu des études en licence AES

Les Blocs de Connaissances et de Compétences

Les enseignements sont regroupés en Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)

Chaque BCC comporte plusieurs Unités d'Enseignement (UE)

Les UE sont réparties sur deux semestres : 1^{er} semestre de septembre à décembre, 2^e semestre de janvier à avril

Au sein d'un BCC, certaines UE sont au 1^{er} semestre, d'autres au 2^e semestre

4 BCC en L1 (BCC 1 à BCC 4), 5 BCC en L2 (BCC 5 à BCC 9), 7 BCC en L3 (BCC 10 à BCC 16)

1- Le contenu des études en licence AES

Les regroupements des UE en BCC

Une logique d'acquisition progressive de connaissances et de compétences

4 types de BCC :

- BCC « socles » : enseignements dans les trois domaines fondamentaux d'économie, droit et gestion
- BCC « sciences sociales » : enseignements dans différents grands domaines des sciences sociales (sociologie, démographie, histoire des idées politiques, etc.)
- BCC « méthodologiques » : enseignements portant sur les méthodes de travail, de communication, de construction d'un projet professionnel
- BCC « spécialisation » : dès la L2, choix de deux spécialisations parmi trois grands domaines : Administration publique et territoriale, Administration et gestion des affaires, Économie internationale et financière

⇒ Une spécialisation progressive au cours des 3 années de Licence

3 semestres de « tronc commun » (année de L1 et 1er semestre de L2), puis 3 semestres de spécialisation (2e semestre de L2 et année de L3)

Pour plus de détails, consulter les maquettes des formations

<https://economie.u-bordeaux.fr/Formations/Licence-AES>

2- Les enseignements de la Licence 1 AES

BCC 1 - Introduction au droit et à la science politique

UE 1.1 - Introduction au droit et droit constitutionnel	Semestre 1	CM + ED + TD
UE 1.2 - Introduction au droit civil	Semestre 2	CM + TD
UE 1.3 - Introduction à la science politique	Semestre 2	CM
UE 1.4 - Institutions européennes	Semestre 2	CM



CM : Cours Magistraux
TD : Travaux Dirigés
ED : Enseignements Dirigés

2- Les enseignements de la Licence 1 AES

BCC 2 - Introduction à l'économie et à la gestion

UE 2.1 - Introduction à la macroéconomie	Semestre 1	CM + TD
UE 2.2 - Statistique descriptive 1	Semestre 1	CM + TD
UE 2.3 - Microéconomie de l'entreprise	Semestre 2	CM + ED + TD
UE 2.4 - Introduction à la gestion	Semestre 2	CM
UE 2.5 - Mathématiques pour l'économie et autoformation en mathématiques	Semestre 1	CM + ED
	Semestre 2	CM



Semestre 1 : autoformation et tutorat en mathématiques

- Test de positionnement en début de semestre
- Autoformation en ligne séquencée (MOODLE) + séances d'ED d'accompagnement au long du semestre ⇒ Évaluation en fin de semestre

Semestre 2 : cours de Mathématiques pour l'économie

2- Les enseignements de la Licence 1 AES

BCC 3 - Introduction aux sciences sociales

UE 3.1 - Introduction à la sociologie	Semestre 1	CM
UE 3.2 - Démographie	Semestre 1	CM
UE 3.3 - Histoire des idées politiques <i>ou</i> UE 3.4 - Histoire des idées économiques	Semestre 2	CM
UE 3.5 - Histoire des faits économiques <i>ou</i> UE 3.6 - Histoire sociale contemporaine	Semestre 2	CM

2- Les enseignements de la Licence 1 AES

BCC 4 - Méthode et communication

UE 4.1 - Méthodes universitaires et projet professionnel

- Méthodes de travail universitaire
- Expression écrite/Voltaire (niveau supérieur)
- Projet personnel étudiant

Engagement étudiant

UE 4.2 - Introduction to business administration (anglais)

Les étudiants choisissant Sport pratiquent l'activité sportive choisie durant les 2 semestres. La valorisation n'intervient qu'au 2^e semestre.

TD
formation

Pour tous les étudiants engagés dans des activités d'intérêt général (mandat d'élu, association, bénévolat, pompier volontaire, service civique, étudiant ambassadeur, étudiant relais santé)

Valorisation des compétences développées sur le terrain (travail en équipe, analyse d'un problème, mise en place d'actions, etc.)

Une demande d'inscription est nécessaire : Validation de la demande par un jury de sélection (avant le 30 octobre)

Plus d'infos : <https://economie.u-bordeaux.fr/formations/licence-aes>

<https://moodle.u-bordeaux.fr/course/view.php?id=11480>

3- L'organisation des enseignements

Les modalités d'enseignement

Cours Magistraux (CM) et Enseignements dirigés (ED)

- Enseignements dispensés en présentiel + matériel pédagogique en ligne sur la plateforme MOODLE (<https://moodle.u-bordeaux.fr/>)
- Présence obligatoire, mais pas d'appel
- 2 séries pour certaines UE (Au 1^{er} semestre : UE 2.1 – Introduction à la macroéconomie et UE 2.2 – Statistique descriptive 1)

3- L'organisation des enseignements

Les modalités d'enseignement

Les Travaux Dirigés (TD)

- Groupes d'environ 30 étudiants
- Appel en début de séance
- 2 absences non justifiées (exemple : certificat médical) dans le semestre \Rightarrow 0/20 au TD
- Les absences en TD sont à justifier auprès du chargé de TD dans un délai de 7 jours
- Les changements de groupe sont gérés exclusivement par la scolarité
- Les TD sont obligatoires pour tous ! Les étudiants salariés peuvent demander un aménagement de leur emploi du temps, mais ne sont pas exonérés de TD (contrats de travail à envoyer à la scolarité le plus tôt possible).

\Rightarrow **Complémentarité entre les CM, les ED et les TD**

3- L'organisation des enseignements

Les modalités d'enseignement

L'autoformation : en ligne via la Plateforme pédagogique Moodle

- UE 2.5 - Autoformation en mathématiques (1^{er} semestre)
- UE 4.1 - Expression écrite/Voltaire (1^{er} semestre), Méthodes de travail universitaire (1^{er} semestre, séances de TD + autoformation), Projet personnel étudiant 1 (2^e semestre)
- UE 4.2 - Introduction to business administration (anglais) *ou* UE 4.3 - Espagnol *ou* UE 4.4 – Allemand (1^{er} semestre)

⇒ Travail à réaliser en autonomie sur Moodle : important de travailler les modules en ligne régulièrement en respectant les dates limites et de s'entraîner sur les évaluations types avant l'évaluation finale en fin de semestre

3- L'organisation des enseignements

Les outils numériques

- Espace Numérique de Travail (ENT)
- Plateforme pédagogique MOODLE

<https://www.u-bordeaux.fr/formation/accompagnement-et-reussite-des-etudes/services-numeriques>



université
BORDEAUX

Formation Recherche Campus International Université ENT Intranet FR Q

Réussite des études

Sommaire ▾

Services numériques

Mise à jour le : 07/09/2023

À l'université, à la maison, ou même ailleurs en France ou à l'étranger, l'université de Bordeaux propose un environnement numérique de travail moderne et performant.



Votre espace numérique de travail (ENT) vous permet d'accéder à de nombreuses ressources : dossier étudiant, messagerie, annuaire, plateformes pédagogiques, supports de cours, ressources

3- L'organisation des enseignements

Le calendrier universitaire

Semestre 1

- Enseignements : du mardi 8 septembre 2025 au samedi 6 décembre 2025
- Début des Travaux Dirigés : lundi 22 septembre 2025
- Session d'examen : du lundi 15 au vendredi 19 décembre 2025 et du lundi 5 au vendredi 16 janvier 2026

Semestre 2

- Enseignements : du lundi 19 janvier 2026 au samedi 25 avril 2026
- Début des Travaux Dirigés : lundi 2 février 2026
- Session d'examen : du lundi 4 mai au jeudi 28 mai 2026

Session de rattrapage : du jeudi 18 juin au vendredi 3 juillet 2026

3- L'organisation des enseignements

Informations rentrée sur le site de la Faculté d'Économie gestion et administration économique et sociale :

<https://economie.u-bordeaux.fr/evenements/rentree-universitaire-2025>

<https://economie.u-bordeaux.fr/inscription-scol/scolarite>

Les inscriptions pédagogiques en ligne : jusqu'au 18 septembre

- Vous pourrez choisir/modifier vos options sur l'ENT > Mon cursus > Saisir mes inscriptions pédagogiques.
- Possibilité de modifier les choix d'options du 2^e semestre ultérieurement.

4- Les modalités d'évaluation et de validation

Les modalités d'évaluation

- Les UE avec CM et TD : contrôle continu en TD + contrôle terminal en fin de semestre
- Les UE avec CM sans TD : contrôle terminal uniquement, en fin de semestre

Les modalités de validation

- **La règle (systématique)** : Passage en L2 AES si chacun des BCC a été validé (moyenne au moins égale à 10/20 à chacun des BCC)
 - ⇒ Compensation entre les UE au sein de chaque BCC (le BCC est validé si la moyenne des UE qui le composent est au moins égale à 10/20), mais pas de compensation entre les BCC !
- **La marge de tolérance (pas systématique)** : Si la moyenne à l'année est obtenue (moyenne générale au moins égale à 10/20 sur l'ensemble de l'année) mais tous les BCC ne sont pas validés ⇒ Le jury de délibération étudiera ces situations au cas par cas et pourra attribuer (ou non) des points pour valider l'année si aucun des BCC n'est inférieur à 8/20

4- Les modalités d'évaluation et de validation

Les modalités de capitalisation

- Les BCC validés ($\geq 10/20$) sont capitalisés (= définitivement acquis) pour la session de rattrapage et en cas de redoublement
- Au sein des BCC non-validés, les UE validées ($\geq 10/20$) sont capitalisées pour la session de rattrapage et en cas de redoublement

Les modalités de rattrapage (2^e session)

Session de rattrapage en juin-juillet (principe de la seconde chance)

- Rattrapage de toutes les UE non-validées des BCC non-validés, et uniquement ces UE
- La meilleure des 2 notes obtenues entre la 1^{ère} et la 2^e session sera conservée \Rightarrow Impossible de perdre des points au rattrapage
- Pour les UE composées d'un Contrôle continu et d'un Examen final : une seule épreuve et donc une seule note au rattrapage qui remplace (si elle est supérieure) les 2 notes de 1^{ère} session
- Pas de rattrapage pour l'UE 4.1 – Méthodes universitaires et projet professionnel

5- Nouveautés pour 2025-2026

- Mise en place d'une pause méridienne obligatoire (11h15 - 13h15 ou 13h - 15h)
⇒ Révision/amélioration des emplois du temps (TD en début ou fin de journée, CM en fin de matinée ou début d'après-midi).
- Réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs
 - Concours désormais accessible dès la 3^e année de licence.
 - Année 2025-26 de transition ⇒ Proposition aux étudiants de L3 d'un module de préparation au concours du CAPES de sciences économiques et sociales (60h) hors maquette (introduction dans la maquette dès 2026-27).
- Adaptation des modalités d'évaluation des étudiants dans un contexte d'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA) ⇒ Nouveau cadrage (niveau faculté) mis en œuvre dès la rentrée quant aux évaluations en présentiel surveillées et aux travaux en autonomie notés en vue de garantir l'intégrité académique et l'équité entre étudiants.

6- Les conditions de réussite

Taux de réussite

Licence 1 : entre 30 et 35% des étudiants présents aux examens... mais environ 60% des étudiants présents en cours, travaux dirigés et enseignements dirigés. Très faible taux de réussite des étudiants issus des filières technologiques et professionnelles

Licence 2 : entre 70 et 80% des inscrits

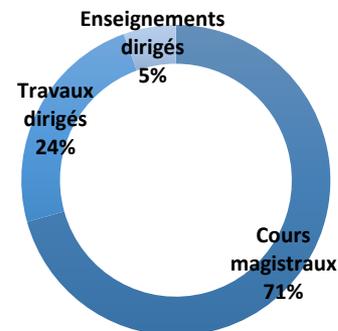
Licence 3 : entre 80 et 85% des inscrits

6- Les conditions de réussite

Le suivi des enseignements tout au long de l'année est primordial

Environ 25h d'enseignement hebdomadaire
en Licence 1 et Licence 2
+ Travail personnel

Répartition des heures d'enseignement de
Licence 1



6- Les conditions de réussite

Le suivi des enseignements tout au long de l'année est primordial

Assiduité et attention durant les cours magistraux et les ED

Qualité de la prise de note

Préparation des TD et participation en séance

Travail personnel et/ou en groupe

Travailler de manière autonome et organisée, planifier son temps sur l'ensemble du semestre dans la perspective des examens

Utilisation pertinente des dispositifs d'accompagnement

6- Les conditions de réussite

Équipement informatique/connexion internet indispensables

Consulter chaque jour (voire plusieurs fois par jour) sa boîte mail institutionnelle (prenom.nom@etu.u-bordeaux.fr) et son ENT. Utiliser cette adresse mail pour communiquer avec les enseignants, la scolarité, etc.

Supports de cours, exercices de TD, quizz en ligne, etc. sur la plateforme pédagogique MOODLE

6- Les conditions de réussite

L'accompagnement pédagogique

Suivi personnalisé et acquisition des méthodes de travail

UE 4.1 - Méthodes universitaires et projet professionnel : TD de Méthodes de travail universitaire – Enseignant référent

Le soutien à la construction de votre projet d'études et professionnel (en lien avec l'Espace Orientation Carrières)

Dispositifs de réorientation entre les 2 semestres (informations au cours du semestre)

Dispositifs de soutien pédagogique ciblés

Séances spécifiques de soutien (remise à niveau en mathématiques)

Parcours renforcé : étalement des enseignements de la L1 sur deux ans avec un accompagnement renforcé (remise à niveau, tutorat spécifique)

6- Les conditions de réussite

Les principales règles de comportement à respecter

- Retards : interdit en TD ; exceptionnellement et discrètement en CM et ED
 - Partir avant la fin du cours : interdit en TD (sauf si autorisé par l'enseignant) ; exceptionnellement et discrètement en CM et ED
 - Respect réciproque enseignants-étudiants
- ⇒ On n'entre pas et on ne sort pas de l'amphi comme d'un magasin ! L'enseignant n'est pas un vendeur à votre service, vous n'êtes pas son client !
- ⇒ Venir en CM suppose de suivre l'enseignement dispensé. L'amphi n'est pas un lieu de rendez-vous pour discuter avec ses amis !
- Téléphone portable : interdit en TD et dans de nombreux cours
 - Ordinateur : éventuellement pour prendre des notes, pas pour regarder des vidéos !
 - Privilégiez la prise de note sur papier (meilleure compréhension / mémorisation)
 - Photographier et/ou filmer l'enseignant à son insu : interdit

6- Les conditions de réussite

Les ressources et services

- La Bibliothèque Universitaire <https://bibliotheques.u-bordeaux.fr/>
- Le Service PHASE : pour les étudiants à besoins spécifiques (sportifs de haut niveau, en situation de handicap, artiste confirmé, etc.) phase.pessac@u-bordeaux.fr
- L'Espace Orientation Carrières (EOC) : Orientation et insertion professionnelle <https://pro-fildoc.u-bordeaux.fr/> ; orientation.carrieres@u-bordeaux.fr
- Le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) : logement, transport, aides sociales, etc. <https://www.u-bordeaux.fr/campus/animation-des-campus/accueil-des-etudiants/bve.pessac@u-bordeaux.fr>
- Le Bureau des sports <https://www.u-bordeaux.fr/Campus/Sport/Activites>
- Association des étudiants d'AES : Club AES secretariat@clubaesbordeaux.org

7- Compléter sa formation

Réaliser un stage

Possibilité de réaliser un stage « facultatif »

Hors maquette

Sans aménagement pédagogique possible

2 semaines minimum

Ne rentre pas dans la validation de l'année mais constitue une valeur ajoutée sur votre CV

Contact : Bureau des stages

stages.licences.egaes@u-bordeaux.fr

Marie-Léa Randrianasolo

05 56 84 62 94

marie-lea.randrianasolo@u-bordeaux.fr

7- Compléter sa formation

La mobilité internationale

Possibilité de partir étudier à l'étranger

Différents programmes : ERASMUS+, réseau d'universités québécoises, conventions hors UE, etc.

Informations sur le site de l'université :

<https://economie.u-bordeaux.fr/International/Partir-etudier-a-l-etranger>

Dossier de candidature + commission de sélection

Contacts :

Emmanuelle Augeraud : emmanuelle.augeraud@u-bordeaux.fr

Anna Lyszcz : anna.lyszcz@u-bordeaux.fr

7- Compléter sa formation

Césure : possibilité de césure au cours de la Licence ou en fin de Licence

Permet de faire une pause d'un ou deux semestres dans ses études pour développer ses compétences extra universitaires et acquérir une nouvelle expérience personnelle ou professionnelle en France ou à l'étranger.

<https://www.u-bordeaux.fr/formation/enrichir-et-valoriser-son-parcours/cesure>

Certification : possibilité de certification en informatique et en langue

Certification PIX en L2, certification en langues (TOEIC, TOEFL, etc.).

Engagement étudiant : possibilité de valorisation de compétences, connaissances et aptitudes au titre d'une UE de la formation

Activités bénévoles, élus étudiants, service civique, etc.

8- Site internet & réseaux sociaux

Faculté d'économie, gestion et AES

Site internet de la faculté : <https://economie.u-bordeaux.fr/>

Facebook de la faculté : <https://fr-fr.facebook.com/facEGAES.UB/>

Directeur du Département AES : Eric Brouillat eric.brouillat@u-bordeaux.fr

Directeur des études : Martin Zumpe martin.zumpe@u-bordeaux.fr

Scolarité AES : l1aes@u-bordeaux.fr

Application de l'Université de Bordeaux : U & me, université de Bordeaux

